

Nouvelles économiques de Belgique, juillet & août 2010

1. Investissements étrangers en Belgique

Cette rubrique est le fruit d'une collaboration entre le Service Public Fédéral (SPF) des Affaires étrangères et la Cellule de Liaison Fédéral-Régions Investissements étrangers. La Cellule de Liaison a été créée en 1995, suite à l'Accord de Coopération « Investissements étrangers » du 7 février 1995. Sa mission consiste à mettre en avant des thèmes d'importance concernant le climat d'investissement en Belgique auprès des responsables politiques, et à créer des synergies entre toutes les instances belges responsables pour l'attraction d'investissements étrangers. Les autorités suivantes sont représentées dans la Cellule de Liaison : le SPF Affaires étrangères, le SPF Economie, le SPF Finances, Flanders Investment and Trade (FIT), l'Agence wallonne à l'Exportation (AWEX), l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise (ABE) et le Ministère de la région de Bruxelles-Capitale. Les régions président la Cellule à tour de rôle. Le SPF Economie se charge de son secrétariat.

Contact :

Secrétariat de la Cellule de Liaison
SPF Economie
Rue du Progrès 50
B-1210 Bruxelles
tél : 02/277.69.13
Colette.Vanstraelen@economie.fgov.be

]init[AG ouvre une filiale en Belgique

]init[AG, spécialiste en *e-government* établi à Berlin, se concentre sur les solutions innovatrices en matière *d'e-government*, *e-democracy* et *e-business*. Cette entreprise assure un service complet pour la communication digitale, fournit toute l'expertise nécessaire au développement de systèmes pionniers dans le domaine de l'internet, de l'intranet et de l'extranet et se charge également de la mise en œuvre complète de projets.

Suite à l'importance croissante de l'UE en politique internationale, le besoin d'une coopération efficace entre les différentes institutions et les états-membres augmente également. C'est précisément dans ce domaine-là qu']init[AG peut faire valoir son expertise en matière d'interopérabilité et contribuer à un échange efficace de données entre les différents acteurs, ce qui est essentiel à la provision d'e-services européens transfrontaliers.

De plus, le spécialiste allemand en *e-government*, met l'accent à Bruxelles sur le support optimal de projets de ses clients existants, tels que le portail internet de

l'OTAN et le projet de consultance relatif à l'interopérabilité sémantique sur le portail d'information SEMIC.EU de la Commission européenne.

Klaus Reuchling, ingénieur TIC de formation, a été nommé *Sales Director Europe*. Dans cette capacité, il dirigera la nouvelle filiale à Bruxelles.

Reuchling a plus de 10 ans d'expérience en gestion de projets nationaux et internationaux au siège principal d'init[à Berlin, et est spécialiste en *e-government* européen. Précédemment, il était actif chez IBM.

<http://www.init.eu/en/init/index.html>

Braine-l'Alleud, un investissement à long terme pour le groupe américain Baxter

Le groupe américain *Baxter* a inauguré son nouveau site regroupant ses services administratifs et de recherche.

L'immeuble, qui a nécessité un investissement de 40 millions d'euros, offre à *Baxter* une surface globale de 13.500 mètres carrés, dont 3.000 m² aménagés en laboratoires et en entrepôt. De quoi héberger 430 personnes, dont quelque 250 chercheurs. Prévu pour 500 personnes, l'édifice offre donc de la marge.

Ce nouveau site, le deuxième centre de recherche européen du groupe après celui de Orth, près de Vienne (Autriche), est un gage de la pérennité de la présence en Belgique du groupe.

© L'Echo

Exonération de revenus professionnels d'origine étrangère conformément aux conventions préventives de la double imposition

Un contribuable (une personne physique ou une personne morale), résidant en Belgique, est imposable sur l'ensemble de ses revenus mondiaux.

Dès lors, pour justifier l'imposition en Belgique, l'Administration doit seulement prouver que les conditions de taxation sont bien réunies (c'est-à-dire démontrer que le contribuable est un habitant du Royaume ou une société résidente et qu'il a perçu des revenus imposables en vertu du CIR 92).

Au moyen d'une Circulaire (Réf AAF n° 4/2010 du 06/04/2010 – Addendum dd. 06/04/2010 à la circulaire AFER n° Ci.R9.Div/577.956 dd. 11/05/2006)¹ le SPF Finances a expliqué les modalités d'octroi de **l'exemption** accordée par les conventions préventives de la double imposition (ci-après CPDI) pour certains revenus d'origine étrangère recueillis par des résidents en Belgique (il s'agit habituellement de tous les revenus à l'exception des dividendes, intérêts et redevances tels que ceux-ci sont définis par la législation belge).

¹ A consulter sur www.fisconet.be

Par ailleurs, il est rappelé qu'il appartient au contribuable qui demande l'exemption de revenus d'origine étrangère d'apporter **la preuve** que les conditions liées à cette exemption sont bien remplies.

Dans certains cas, la CPDI prévoit que **l'Etat de résidence** du bénéficiaire (Belgique) dispose d'un pouvoir exclusif d'imposition. En pareil cas, la disposition dans la CPDI relative aux méthodes pour éliminer les doubles impositions n'est évidemment pas applicable. Le revenu concerné demeure exclusivement imposable dans l'Etat de résidence du bénéficiaire (ici, la Belgique).

Lorsqu'un revenu recueilli par un résident en Belgique est imposable dans **l'Etat de la source** en vertu de la CPDI, la Belgique doit en principe exempter ce revenu avec réserve de progressivité.

Dans certains cas, la Belgique peut, néanmoins, refuser d'exempter ce revenu, en vertu de la convention préventive de la double imposition.

Il faut faire une distinction suivant que l'article des CPDI relatif à la prévention de la double imposition en Belgique utilise les termes:

- revenu "imposable" dans l'état de la source conformément à la Convention;
- revenu "imposé" dans l'état de la source conformément à la Convention;
- revenu "effectivement imposé" dans l'état de la source conformément à la Convention.

A) Revenu "imposable" dans l'Etat de la source conformément à la CPDI

Lorsqu'une CPDI prévoit, conformément au Modèle OCDE de convention fiscale, une exemption pour un revenu "imposable conformément à la Convention" dans l'Etat de la source, la Belgique est, en tant qu'Etat de résidence, en principe, tenue d'exempter ce revenu même si l'Etat de la source n'exerce pas son pouvoir d'imposition prévu par la CPDI et ce, quelle que soit la raison pour laquelle cet Etat n'exerce pas ce pouvoir.

L'expression "imposable conformément à la Convention" implique donc que l'exemption doit être octroyée sans avoir égard au traitement fiscal du revenu par l'Etat partenaire.

B) Revenu "imposé" dans l'Etat de la source conformément à la CPDI

En pareil cas, un revenu recueilli par un résident en Belgique ne doit être exempté que lorsque ce revenu est imposable dans l'Etat de la source conformément à la Convention et que ce revenu a été soumis dans cet Etat au régime d'imposition qui lui est normalement applicable.

Etre soumis à un régime d'imposition n'implique pas que le revenu doit être effectivement "imposé". Ainsi, lorsqu'un revenu professionnel qui est soumis à un impôt sur le revenu ne donne lieu au paiement d'aucun impôt en raison de la déduction de pertes professionnelles antérieures conformément à la législation de l'Etat partenaire, on doit considérer que le revenu en question est soumis à un régime fiscal et donc "imposé". De même, lorsque la législation fiscale de l'Etat

partenaire prévoit expressément qu'un élément de revenu n'est pas imposable (par exemple, des prestations sociales) ou qu'un élément de revenu, en principe soumis à un impôt sur le revenu, est exonéré sous certaines conditions, on doit considérer que cet élément de revenu est soumis à un régime fiscal et donc "imposé".

C) Revenu "effectivement imposé" dans l'Etat de la source conformément à la CPDI

Un revenu est "effectivement imposé" dans l'Etat de la source lorsque ce revenu est soumis à l'impôt dans l'Etat de la source et n'y bénéficie d'aucune exemption fiscale.

Un revenu considéré comme "imposé" n'est, dès lors, pas considéré comme "effectivement imposé" lorsque le régime fiscal normalement applicable à ce revenu en vertu de la législation de l'Etat de la source prévoit une non imposition ou une exemption d'impôt pour ce revenu.

Par contre, un revenu est considéré comme "effectivement imposé" lorsque ce *revenu est repris dans la base imposable sur laquelle l'impôt est calculé* mais qu'aucun impôt n'est effectivement dû dans l'Etat de la source, suite à la déduction de dépenses et charges exposées en vue d'acquiescer ou de conserver ce revenu, suite à la déduction de pertes, suite à l'octroi d'avantages pour charges de familles ou suite à l'octroi d'autres avantages fiscaux.

<http://minfin.fgov.be/portail2/belinvest/index.htm>

2. Contrats étrangers décrochés par des entreprises belges

Besix remporte un nouveau contrat pour la construction du terminal de l'aéroport de Doha

Le groupe de Construction belge *Besix* a remporté un contrat pour la construction de la 3^e phase du terminal du nouvel aéroport, le *New Doha International Airport*, au Qatar. Le contrat vaut 750 millions de dollars. Ce projet sera exécuté en association avec *Midmac Contracting* et s'achèvera d'ici deux ans et demi. Selon le groupe égyptien *Orascom Construction Industries*, les entreprises de Construction seront responsables de tous les travaux structurels, mécaniques et électriques ainsi que du design du *lounge* et de l'aile hébergeant les magasins au sein du nouveau terminal. *Besix* a une part de 50% dans ce projet.

<http://www.besix.com>

IBA signe des contrats aux Etats-Unis, en Pologne et en Suède

IBA (Ion Beam Applications S.A.), société belge établie à Louvain-la-Neuve (province du Brabant wallon) développe et commercialise des technologies de pointe, ainsi que des solutions pharmaceutiques et sur mesure pour le secteur des soins de santé, en mettant l'accent sur le diagnostic et le traitement du cancer. Forte de son expertise scientifique, *IBA* est également active dans le domaine de la stérilisation et de l'ionisation industrielle.

Aux Etats-Unis, *IBA* a été choisie par *Seattle Procure Management LLC* pour installer un système de protonthérapie à Seattle. Ce centre de protonthérapie appartiendra et sera exploité en partenariat avec le *Seattle Cancer Care Alliance* et sera construit sur le campus du *Northwest Hospital & Medical Center*. La valeur de ce contrat est estimée entre 45 et 55 millions d'euros.

En Pologne, le *Henryk Niewodniczanski Institute of Nuclear Physics* de l'Académie des Sciences polonaise (IFJ) a sélectionné *IBA* pour l'installation d'un cyclotron et des équipements technologiques élémentaires, ainsi que la construction du bâtiment du futur centre de protonthérapie de Cracovie. Ce contrat s'élève à un montant entre 25 et 30 millions d'euros.

En Suède, *Skandion Clinic*, le centre clinique de protonthérapie, a choisi *IBA* pour l'installation d'un système de protonthérapie pour son nouveau centre géré par un consortium composé de sept comtés suédois représentant huit hôpitaux universitaires.

Skandion a choisi *IBA* pour la livraison et l'installation d'un système de protonthérapie, y compris le cyclotron, l'équipement de deux salles de traitement, l'installation d'une tête de faisceau permettant le scanning actif (*scanning beam nozzle*) à des fins expérimentales et d'autres équipements auxiliaires. Le contrat porte également sur un accord de service de cinq ans et toutes les opérations non cliniques. La valeur de ce projet est estimée entre 40 et 50 millions d'euros.

IBA s'engage à rendre la protonthérapie - le traitement le plus précis contre le cancer - disponible dans le monde entier. *IBA* a vendu 17 centres de protonthérapie, ce qui représente plus de la moitié des centres cliniques de protonthérapie dans le monde.

<http://www.iba-worldwide.com>

De nouveaux contrats pour DEME au Mexique et en Malaisie

DEME, groupe belge du dragage et de l'environnement, a remporté deux contrats importants au Mexique et en Malaisie.

A Manzanillo, sur la côte occidentale du Mexique, *DEME* construira en association temporaire un nouveau terminal à gaz qui devra être opérationnel d'ici un an. *DEME* devra y draguer 12,5 millions de m³.

En Malaisie, *DEME* a décroché un contrat pour des travaux de dragage dans la zone PMU (PMU Area) et la voie d'accès au développement pétrochimique et portuaire à Tanjung Bin.

Les deux projets ont une valeur totale de 100 millions d'euros.

Actuellement, *DEME* met en œuvre plus de 70 projets dans le monde entier.

<http://www.deme.be>

Le groupe Hamon remporte un contrat en vue de la construction d'une installation pour Electricité de France

Le groupe *Hamon*, établi à Mont-St-Guibert (province du Brabant wallon), acteur mondial dans le domaine de l'engineering et du contracting (ingénierie, construction et gestion de projets), et spécialiste de la dépollution de l'air et des tours de refroidissement, a remporté un contrat du groupe *Electricité de France (EdF)* en vue de la construction d'une installation visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone et d'oxyde nitreux. Cette installation sera intégrée dans une centrale énergétique de gasoil d'*Electricité de France* à Cayenne en Guyane.

Le contrat comprend le développement et la Construction du projet, mais également le transport, la mise en œuvre et la mise en marche de l'installation. Selon *Hamon*, ce projet illustre la créativité et les capacités analytiques du groupe en vue de résoudre des projets environnementaux avec un score efficacité-coût élevé, tout en tenant compte des exigences du consommateur.

<http://www.hamon.com>

Le fabricant de spéculoos Lotus ouvre un premier café aux Etats-Unis

Le producteur de biscuits belge *Lotus Bakeries* est surtout célèbre pour son spéculoos. Le spéculoos est croquant et de couleur brune, et est fait à base de farine, beurre, sucre brun (dit cassonade) et épices de spéculoos, à savoir un mélange de cannelle, muscade, clous de girofle, poudre de gingembre et poivre blanc.

D'une part, *Lotus* essaie de conquérir le marché asiatique: tout comme à l'Exposition universelle à Aichi, au Japon, chaque visiteur du pavillon belge à Shanghai se voit offrir un délicieux biscuit de *Lotus*.

D'autre part, début juillet, *Lotus* avec un partenaire local ont ouvert le premier "Biscoff Coffee Corner" à San Francisco aux USA. *Biscoff*, contraction de *biscuit* et *coffee*, est le nom sous lequel *Lotus* commercialise ses spéculoos aux Etats-Unis.

Quoique les spéculoos belges soient connus aux Etats-Unis depuis quelques temps déjà, le concept du petit biscuit accompagnant le café n'est pas vraiment répandu dans ce pays. L'objectif est maintenant d'introduire cette tradition belge de l'autre côté de l'Atlantique.

<http://www.lotusbakeries.be/>

<http://blog.biscoff.com/press-room/press-releases/>

Asco Industries signe un contrat avec Bombardier

Lors du salon de l'aéronautique *Farnborough Airshow* en Grande-Bretagne, l'entreprise belge *Asco Industries*, établie à Zaventem, a signé un contrat avec *Bombardier Aerospace Belfast*, la filiale irlandaise du constructeur aéronautique canadien *Bombardier*. *Asco Industries* réalisera le développement, la production et l'assemblage des composantes mobiles des bords d'attaques (ou *flap supports*) à l'arrière des ailes des nouveaux appareils CS 100 et CS 300 que *Bombardier* compte commercialiser d'ici trois ans. *Asco Industries* et *Bombardier* ont déjà travaillé ensemble dans le passé.

<http://www.asco.be>

La montre belge Ice-Watch à la conquête de la planète

La montre belge Ice-Watch est sur la voie de conquérir le monde. Bien que fabriquée en Chine, c'est une création du Belge Jean-Pierre Lutgen. En effet, le design, la stratégie, la gestion, tout est fait au siège central à Bastogne (province du Luxembourg). Actuellement, plus de 250.000 montres sont produites chaque mois, le total des ventes devant atteindre 3 millions d'exemplaires d'ici fin 2010. Jean-Pierre Lutgen s'attend à dépasser les 5 millions d'exemplaires en 2011. Les Ice-Watch sont désormais en vente dans 81 pays.

L'Ice-Watch est conçue comme un accessoire de mode dont on peut facilement se procurer plusieurs exemplaires. En effet, le concept de l'Ice-Watch repose sur trois éléments: un prix abordable (elle démarre à 59 euros), sans sacrifier la qualité, une large gamme de couleurs, et le facteur « mode » en misant sur le fait que les consommateurs changent leur montre en fonction de leur tenue. Dans ce contexte, Lutgen s'est inspiré du slogan du Président américain Obama pour faire la publicité de sa création: « Change. You Can ».

L'Ice-Watch est vendue dans un emballage design appelé « Becubic » qui est un concept par lui-même, conçu pour être original et ludique: il s'agit en effet d'une boîte cubique ressemblant à un bloc de Lego, composée en polycarbonate, de la même couleur que la montre. Le consommateur peut aussi s'en servir, accessoirement, comme tirelire.

Actuellement, l'Ice-Watch, est connue dans le monde entier. Elle a été rendue célèbre par, entre autres, le clip de trois secondes dans lequel la montre belge apparaît au poignet du célèbre DJ David Guetta. Cela a suffi à alimenter le *buzz* sur Internet. Depuis lors, l'Ice-Watch n'a pas cessé sa conquête de la planète.

<http://www.ice-watch.com>

Le groupe DEME signe un contrat relatif au site du Village Olympique des Jeux Olympiques d'hiver 2014 en Russie

Le groupe belge *DEME*, spécialiste de travaux hydrauliques, de dragage et de protection environnementale, s'est vu confier un contrat portant sur le dragage de 8 millions de m³ de sable dans la Mer Noire, qui doit ensuite être transporté sur une distance de 120 km pour le refouler à terre en vue du remblayage de la zone marécageuse Imeretinskaya à Sochi (en Russie), où sera construit par après le Village Olympique des Jeux Olympiques d'hiver 2014. De cette façon, une surface de 412 ha sera remblayée à un niveau de + 2,5 m au-dessus du niveau zéro de la Mer Noire.

Le contrat initial fût déjà signé par *DEME* en janvier 2010. Une extension à ce contrat vient d'être signée le 18 août. La préparation du site de travail ainsi que la mobilisation de l'équipement ont été entamées en mai. Les dragages proprement dits ont démarré en juillet.

Le contrat a une valeur de 105 millions d'euros. Le Comité Olympique International suit de très près la qualité et les délais de l'ensemble des travaux à exécuter.

<http://www.deme.be>

3. Informations économiques générales concernant la Belgique

L'économiste américain Rifkin fait l'éloge de "La Flandre en Action"

L'économiste américain Jeremy Rifkin est impressionné par la vision de la Flandre telle qu'élaborée dans le plan d'avenir "La Flandre en Action" ("Vlaanderen in Actie"). Il apprécie en particulier les projets flamands en matière de politique énergétique et l'avancement de la Flandre par rapport à d'autres pays et régions.

Lors d'une rencontre avec Kris Peeters, le Ministre-Président flamand, en mai 2010, Rifkin a souligné l'importance d'une vision à long terme et a félicité la Flandre pour ses efforts récents en la matière.

Rifkin, économiste célèbre et expert en matière d'énergies renouvelables et d'économie durable, est aussi l'architecte de la « Troisième Révolution Industrielle ». Celle-ci est axée autour de 4 piliers: la production d'énergies renouvelables; les réaménagements d'immeubles afin qu'ils puissent produire eux-mêmes leur propre énergie et réduire les émissions de CO₂; le stockage de l'énergie produite en vue de prévenir les pannes soudaines du réseau; et la distribution de l'énergie par des réseaux intelligents (*smart grids*) où chaque utilisateur devient en même temps fournisseur.

Rifkin reconnaît ces 4 piliers dans "La Flandre en Action", le plan d'avenir du gouvernement flamand visant à faire de la Flandre une des cinq régions les plus performantes d'Europe d'ici 2020. L'objectif visant à produire pour 2020 au moins

13% des besoins énergétiques de la région à partir de sources renouvelables constitue sans doute le point le plus ambitieux de ce plan.

Jeremy Rifkin et le Ministre-Président Kris Peeters se rencontreront bientôt une nouvelle fois. L'agenda de cette rencontre inclura de nouveaux domaines de coopération en vue du développement continu de la politique énergétique de la Flandre.

La Flandre consacrera 3,7 millions d'euros à la R&D en vue d'une économie plus durable

La Plate-forme de Technologies environnementales et énergétiques innovatrices (MIP) a choisi 13 projets 'verts' ayant une valeur totale de 3,7 millions d'euros pour la recherche en matière de technologies, de produits et de services durables. Ces projets mettent l'accent sur la philosophie *Cradle-to-Cradle* dont le principe se base sur l'inépuisable force régénératrice de la nature où les déchets des uns deviennent la nourriture des autres.

De leur côté, les entreprises et centres de recherche qui effectueront la recherche contribueront au total 3,9 millions d'euros, pour atteindre un montant global de 7,6 millions d'euros pour les 13 projets.

Il s'agit de types de projets. Les projets du type 1 se concentrent sur la R&D menant à une valorisation économique à moyen et long terme, en vue d'une économie flamande plus durable. Par exemple: la culture des algues en vue d'une réduction de produits chimiques et des émissions, ainsi que le développement d'écrans de télévision *flatscreen* basés sur le principe *Cradle-to-Cradle*.

Les projets du type 2 évaluent la faisabilité d'un produit ou d'un service avant son introduction sur le marché. Ils étudient également les aspects non-techniques, tels que les aspects juridiques, et ceux susceptibles d'affecter la société, la santé et la sécurité. Par exemple : l'assainissement du sol par le biais de la phytoremédiation et une étude de faisabilité concernant la valorisation de la chaleur résiduelle dans le Port d'Anvers.

Pour plus d'informations: MIP (en néerlandais uniquement):
<http://www.mipvlaanderen.be>

La Flandre lance son premier projet de percée des réseaux intelligents (smart grids)

La recherche en matière de *smart grids* ou réseaux électriques intelligents en Flandre a fait un grand pas en avant grâce au nouveau projet Linear, coordonné par le centre flamand de recherche en matière d'énergies renouvelables VITO dont l'objectif est de développer du know-how dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de *smart grids*.

Linear constitue le premier projet en Flandre qui met en œuvre et étudie à grande échelle et auprès de consommateurs réels la gestion active de la demande, prenant en considération la disponibilité d'énergies renouvelables et le prix de l'électricité.

Après la phase de recherche, de conception et d'essais en laboratoire, le projet aboutira à un test sur le terrain à échelle réelle. Dans un premier temps, la faisabilité technique sera testée dans 30 immeubles. Dans un deuxième temps, le test sur le terrain sera étendu sur toute la Flandre. Finalement, des utilisateurs additionnels résidant dans des quartiers résidentiels y seront intégrés.

VITO coordonne le projet et y joue un rôle clé, conjointement avec la *Katholieke Universiteit Leuven* (l'université catholique de Leuven), IBBT (le centre de recherche en matière de TIC) et imec (le centre de recherche dans le domaine de nanotechnologie). Le gouvernement flamand, quant à lui, se charge du soutien financier. Plusieurs partenaires industriels - Laborelec, Eandis, Infrac, Telenet, Belgacom, Alcatel Lucent, Fifthplay et SPE-Luminus - se concentrent sur les possibilités d'accès au marché.

Pour plus d'informations:

Site web du projet Linear

<http://www.linear-smartgrid.be/indexeng.html>

La conférence Europe INNOVA 2010 (Liège, 27-29 octobre 2010)

La 3^e conférence Europe INNOVA « *Repenser l'Europe: relever les défis sociétaux grâce à l'entrepreneuriat et l'innovation* » sera consacrée aux priorités de la nouvelle stratégie européenne pour la croissance et l'emploi, « Europe 2020 ». Elle s'articule autour de trois thématiques: la libération du potentiel créatif de l'économie européenne, les industries vertes, et le soutien à l'entrepreneuriat innovant. Ces thèmes seront abordés par des intervenants de haut niveau (*keynote speakers*), ils feront l'objet de tables rondes ainsi que d'ateliers parallèles.

De plus, les participants pourront se rendre compte par eux-mêmes de la façon dont la Wallonie s'attaque à ces questions: en effet, 3 **Innovation Tours** seront organisés l'après-midi du 27 octobre afin de permettre aux participants d'examiner de plus près quelques-unes des entreprises wallonnes les plus dynamiques impliquées dans un des clusters ou pôles suivants:

- Cluster TWIST : Technologies pour l'image, le son et le texte
- Pôle SKYWIN : Industrie spatiale et services liés
- Pôle MECATECH: Eco-innovation dans le secteur de l'ingénierie mécanique

La **Zone d'Exposition**, ouverte les 28 et 29 octobre, offrira aux participants l'opportunité d'expérimenter l'innovation en action. La zone d'exposition servira également d'espace de networking où les participants pourront avoir des discussions informelles.

Informations, inscriptions (y compris pour les *Innovation Tours*) et réservations d'hôtel : <http://www.europe-innova.eu/liege2010>

Brise de reprise dans l'industrie de l'assemblage automobile

Il souffle comme un vent de reprise sur l'industrie des constructions métalliques et plus particulièrement dans le secteur de l'assemblage automobile. La fédération *Agoria* a clairement enregistré un mouvement à la hausse des activités et de l'emploi durant le deuxième trimestre.

« La tendance est surtout perceptible dans les grandes entreprises qui ont dû licencier massivement au tout début de la crise, fin 2008, début 2009. D'après les derniers chiffres récoltés auprès de nos membres, nous constatons qu'un tiers des entreprises touchées par des plans de restructuration en 2009 ont commencé à réembaucher dans le courant du deuxième trimestre de cette année », explique Frank Vandermarliere d'*Agoria*.

On ne peut pas encore parler de réelle reprise, mais la tendance est très claire. Dernier exemple à l'appui après *Van Hool, Umicore, Daf* et *Volvo Trucks: Caterpillar*. Quatre cents personnes ont été engagées sous contrat à durée déterminée depuis avril par *Caterpillar Belgium* (Gosselies). Et deux cents autres devraient l'être d'ici à la fin du mois de septembre pour faire face à l'augmentation des volumes de production.

© Belga

Augmentation de la fréquentation du Port autonome de Liège

Le trafic voie d'eau réalisé au Port autonome de Liège lors de ce premier semestre s'est élevé à 7.362.002 tonnes, soit une hausse de 1.188.324 tonnes (+ 19 %) par rapport à la période correspondante de 2009. Cette croissance est non seulement due au dynamisme des entreprises privées concessionnaires du Port de Liège mais aussi à une promotion accrue, à de nouveaux trafics et à une politique d'investissement ambitieuse développée par le Port de Liège. Ces divers éléments portent ici clairement leurs fruits.

Notons que ces tonnages partiels classent l'année 2010 comme étant la troisième meilleure année de l'histoire du Port autonome de Liège, après 2007 (7.713.429 tonnes) et 2008 (8.044.703 tonnes) qui furent qualifiées « *d'années-records* ».

Ces divers constats encourageants confortent le Port autonome de Liège dans sa volonté de poursuivre au cours des années à venir une politique d'investissement ambitieuse avec l'objectif de continuer à contribuer au redéploiement économique de la Province de Liège. Dans cette optique, le transport de conteneurs devrait représenter la principale source de croissance du transport fluvio-maritime des années à venir, notamment grâce au développement de la plate-forme multimodale *Liège Trilogiport*. L'objectif final de la stratégie développée par le Port autonome de Liège est de positionner davantage le Port de Liège en tant qu'arrière-port situé dans l'hinterland naturel d'Anvers, Zeebruges, Rotterdam et Dunkerque afin que Liège soit plus que jamais une place incontournable du point de vue de la logistique fluviale européenne.

<http://www.portdeliege.be>

Le gouvernement wallon lance un nouveau pôle de compétitivité dédié aux technologies environnementales

Le gouvernement wallon a lancé le processus de constitution du 6e pôle de compétitivité dont le principe a été validé par le plan Marshall 2.vert. Les acteurs (entreprises, centres de recherche et de formation, universités, etc.) candidats à sa création ont jusque fin octobre pour introduire leur projet pour convaincre le jury international des pôles.

Ce 6e pôle sera dédié aux "technologies environnementales". Ses domaines prioritaires sont la chimie durable et les matériaux durables (dont les matériaux de construction durables). Par ailleurs, une attention particulière sera portée au domaine de l'énergie par le renforcement du cluster existant, lequel sera l'interlocuteur privilégié des pôles en la matière. Une réflexion particulière sera aussi accordée au domaine des déchets au sens large notamment la capture et le stockage de CO2.

L'ensemble des 6 pôles se partagera un budget de 380 millions d'euros sur 5 ans.

<http://www.polesdecompetitivite.eu>

Euro Green IT : un nouveau partenariat entre la Wallonie et de très gros calibres du secteur informatique

L'industrie informatique, gros consommateur d'énergie, peut aussi contribuer à la construction d'un monde plus durable, grâce à la mise en place de projets novateurs et la conception de produits moins polluants, moins énergivores, plus faciles à recycler, ainsi que la conception de data centres plus efficaces.

Si la Région wallonne est riche en PME du secteur informatique disposant du savoir-faire suffisant pour développer des solutions originales, ces petites et moyennes entreprises n'ont pas la taille critique pour développer et imposer seules leurs produits au niveau européen, et à fortiori mondial.

Ces constats en enjeux ont poussé les autorités wallonnes à mettre en place un partenariat associant le public et le privé, et qui s'est concrétisé par la création de l'association *Euro Green IT Innovation Center*. Côté partenaires privés, il s'agit ici de très gros calibres comme *IBM*, *Cisco*, *Microsoft* et encore *Climat Savers Computing*, une organisation sans but lucratif internationale qui s'est donnée pour mission de réduire la consommation d'énergie liée aux technologies de l'information.

Cette nouvelle association s'inspire par son esprit et sa forme d'un autre partenariat signé en 2008 entre la Région et la société *Microsoft*, qui a donné naissance au *MIC (Microsoft Innovation Centre)*.

Pour mener à bien ses activités et ses missions, *Euro Green IT* table sur un budget opérationnel de l'ordre de 1,5 million d'euros par an. Ce montant est financé pour moitié par la Région wallonne, pour l'autre par les revenus provenant des activités du centre, mais aussi et surtout par les contributions des partenaires privés, en espèce ou en nature.

Côté retombées, on table sur la création de 250 emplois (principalement indirects) d'ici 2012, mais aussi sur la croissance d'activités existantes et la création de 5 à 10 nouvelles startup par an.

